

1813

# RAPPORT

**A M. LE PRÉFET DE L'OISE.**

**AU SUJET DE L'ÉPIDÉMIE**

**QUI S'EST DÉCLARÉE**

**DANS L'INSTITUTION DE SAINT-VINCENT,**

**A SENLIS.**



**BEAUVAIS,**

**IMPRIMERIE D'ACHILLE DESJARDINS, RUE SAINT-JEAN.**

**1841.**

# RAPPORT

**M. LE PRÉFET DE L'OISE,**

**AU SUJET DE L'ÉPIDÉMIE**

**DANS L'INSTITUTION DE SAINT-VINCENT, A SENLIS.**



**MONSIEUR LE PRÉFET,**

Une épidémie de fièvre typhoïde vient de faire de nombreuses victimes dans l'institution de Saint-Vincent. On a attribué la cause de cette maladie à l'insalubrité du local. Vous m'avez ordonné, dans votre sollicitude, de me transporter à Senlis et d'examiner ce qu'il peut y avoir de réel dans cette assertion : telle est la mission que j'avais à remplir, et dont j'ai l'honneur de vous rendre compte.

J'ai été secondé dans cet examen par M. Voillemier, médecin de l'établissement, et M. Dufay, adjoint, qui, en l'absence de M. le maire, a bien voulu m'accompagner dans ma visite. Ces messieurs m'ont fourni tous les renseignements que nécessitait la solution d'une pareille question.

L'établissement de Saint-Vincent est situé au sud-est de la ville de Senlis ; sa vaste enceinte, qui suit extérieurement le plan du boulevard, est élevée de six ou sept mètres au-dessus du lit de la Nonette, et fermée de ce côté par un mur de cinq à six mètres de hauteur ; elle est séparée du cours de la rivière par le boulevard et par la largeur d'un jardin qui en longe la rive droite. Sur la rive gauche, et assez loin en amont de la Nonette, existe le petit marais de la Bigüe, terrain tourbeux en exploitation. Les excavations formées par l'extraction de la tourbe sont très près du cours de la rivière, qui, par infiltration, les remplit de ses eaux ; un fossé pratiqué à leur partie inférieure rend ces eaux à la Nonette. La partie de la rive gauche qui se trouve vis-à-vis de l'enceinte de l'établissement est entièrement occupée par des terrains en culture de légumes, qui ont été submergés lors de l'inondation du mois de février dernier. En descendant la rivière, on rencontre des lavoirs de laine en pleine activité, et tenus aussi proprement que le comportent ces sortes d'établissements.

Du côté du nord, la maison de Saint-Vincent se trouve à découvert par une place spacieuse qui conduit à la principale entrée, et par un jardin cultivé qui fait partie de l'établissement. Au sud-ouest elle est également à découvert par la grande cour des récréations. Une excavation pratiquée pour le déplacement des latrines, qu'on opérât au moment de ma visite, m'a permis de reconnaître que le sol est formé d'une couche de terre rapportée, reposant sur un lit profond de sable.

Les constructions, qui sont toutes en pierres du pays, comprennent, du côté du nord, une ancienne église restée sans destination ; du côté opposé, une aile n'ayant qu'un seul étage, unissant les deux corps principaux de bâtiments. Chacun de ceux-ci forme un vaste pavillon à trois étages en bon état de conservation (1). Ces constructions renferment une cour intérieure rectangulaire (l'ancien préau) consacrée à la culture des fleurs. Dans leur largeur on a pratiqué un cloître voûté, à colonnes

---

(1) Tout l'édifice, à l'exception de la vieille église, qui est un monument du douzième siècle, a été rebâti dans le siècle dernier.

doriques, qui entoure le préau et donne à l'édifice un aspect monumental : ce cloître, qui sert à la promenade des élèves dans les tems pluvieux, est pavé de belles pierres entre lesquelles sont intercalées des pierres d'ardoise quadrangulaires. L'élévation de l'édifice donne de l'humidité à la partie de la galerie opposée à l'église qui réunit les deux pavillons. Au-dessous du cloître règne un souterrain voûté, qui correspond à toute son étendue, et qui est éclairé par de nombreuses baies pratiquées sur la cour intérieure. C'est à l'un des angles de cette galerie qu'est construit un lavoir, pavé en mortier de chaux et ciment; l'eau est fournie par un puits, au moyen d'une pompe à chapelet, et rendue à la rivière par un conduit qui traverse le boulevard; cette construction, parfaitement entendue, donne la plus grande facilité pour le maintien de la propreté dans cette partie du service. Je n'ai trouvé dans cette galerie qu'un dépôt de tourbes sèches peu considérable, pour l'usage de la cuisine et du lavoir.

L'entrée principale de l'établissement est sur la place extérieure : à gauche est la loge du portier, à droite plusieurs salons pour les personnes qui visitent les élèves; puis le réfectoire et la cuisine. Le réfectoire est une pièce voûtée en pierre, d'une belle architecture, parfaitement éclairée et facilement ventilée. Le rez-de-chaussée de l'aile opposée est occupé par une fort belle chapelle, qui suffirait pour un nombre d'élèves plus grand que celui que compte actuellement l'établissement.

Au premier étage se trouvent, dans les pavillons de l'ouest, des chambres pour les professeurs et pour les autres employés de la maison, la lingerie et l'infirmerie. L'infirmerie prend ses jours sur la cour des récréations : c'est une vaste pièce qui pourrait contenir huit lits; il n'y en a que six; on en avait même réduit le nombre à trois pendant la durée de l'épidémie. Les lieux d'aisance, qui étaient peu éloignés de cette pièce, vont être établis à l'extrémité opposée de la cour.

L'unique étage de l'aile opposée à l'église, qui établit, ainsi que nous l'avons dit, la communication des deux pavillons, forme un magnifique dortoir, carrelé en pierres octogones blanches et noires, plafonné en voûte, prenant jour d'un côté sur une cour qui le sépare du boulevard, et de l'autre sur la cour intérieure, par de grandes et belles fenêtres. Ce

dortoir présente les conditions de salubrité les plus favorables. Chaque élève a un tapis de pieds. Les autres dortoirs, au second et au troisième étages sont planchés, bien aérés et parfaitement éclairés. Il n'y a qu'une salle d'étude; elle est située au second étage; c'est une pièce de vingt-trois mètres de long sur dix de large, et quatre d'élévation; elle prend ses jours principaux du côté du boulevard. Cette pièce a été pratiquée sur la longueur totale du pavillon, dont on a distraît une largeur de cinq mètres environ par une cloison qui règne dans toute sa longueur, pour établir quelques classes. Cette distribution m'a paru vicieuse, ce qu'elle rend la ventilation imparfaite; les dimensions sont trop restreintes pour le nombre des élèves; en effet, chaque élève a à peine sept mètres cubes d'air à consommer dans la pièce où il passe le plus de tems (1); j'ajouterai que cette pièce n'étant échauffée que par un poêle, la chaleur est irrégulièrement répartie. M. le Directeur, goûtant nos observations, se propose de disposer une seconde étude pour le moment de la rentrée des classes; il ajouterait au bien-être de ses élèves, s'il chauffait cette pièce et les classes au moyen d'un calorifère.

Je n'ai pu, en raison de l'absence des élèves, m'assurer de la bonne qualité des alimens; seulement, le pain qui m'a été présenté m'a paru être d'une très-bonne qualité; l'eau n'avait ni odeur ni saveur désagréable; elle a dissout le savon comme toutes celles de la ville, sur lesquelles j'ai agi comparativement; elle est extraite d'un puits au moyen d'une pompe en bois. J'ai dû, pour ce qui concerne l'observance des règles hygiéniques, m'en rapporter à la déclaration de M. le Directeur, qui m'a transmis les renseignemens suivans :

« *Régime alimentaire.* Les élèves font quatre repas par jour : 1° le » déjeuner à sept heures et demie, pain à discrétion (ce repas se faisant » dans le réfectoire), fruits ou laitage. 2° Le dîner, à midi, se compose » de potage, bouilli, un second plat de légumes (de viande le diman- » che et le jour de congé), et un dessert, pain à discrétion; les plats

(1) Voyez la note placée à la fin du rapport.

» de viande sont ordinairement de deux livres pour huit élèves. 3° La  
» collation à quatre heures et demi : un simple morceau de pain.  
» 4° Le souper à huit heures, se composant d'un plat de viande, un  
» plat de légumes ou la salade, et le dessert; pain à discrétion. Le  
» pain est de première qualité, et n'a jamais donné lieu à aucune  
» plainte. Je puis vous attester aussi que la viande est très-bonne, et  
» que depuis plus de deux ans je n'ai reçu aucune observation à ce  
» sujet. La boisson est de l'abondance. Aux jours maigrés, le plat de  
» viande est remplacé par les œufs, rarement par le poisson, qu'on ne  
» peut se procurer à Senlis en quantité suffisante et en qualité convenable.  
» *Soins de propreté.* L'étude, les classes, et toutes les salles à l'usage  
» des élèves sont balayées chaque jour. On veille spécialement sur les  
» dortoirs; et comme on n'y laisse ni souliers, ni pot à eau, ni rien  
» qui encombre les planchers (1), il est aisé d'y maintenir une propreté  
» rigoureuse : aussi n'a-t-on jamais observé aucun insecte dans les  
» literies, et l'on n'a jamais senti, même dans les chaleurs de l'été, ces  
» odeurs ammoniacales qu'exhalent les vases de nuit quand ils ne sont  
» pas lavés avec soin.  
» Le pavé de la cuisine est lavé fréquemment.  
» Tous les élèves se lavent la figure et les mains au sortir du lit, et  
» avant de se réunir à l'étude; ils se lavent les pieds à l'eau chaude  
» plusieurs fois pendant l'hiver, et prennent deux bains en été. Notre  
» intention est d'améliorer encore cette partie du service.  
» Le service de la lingerie est tellement organisé que l'on s'aperce-  
» vrait immédiatement de la paresse ou des autres raisons qui em-  
» pêcheraient un élève de changer de linge au jour où cela doit se  
» faire.  
» *Discipline générale.* L'ordre des exercices, la distribution des  
» études et des récréations, le tems consacré au sommeil, en un mot,  
» toute la partie disciplinaire est réglée d'après les usages généraux  
» des collèges. J'ajouterai seulement que les élèves sont menés en

---

(1) A côté de chaque dortoir est une salle destinée à la toilette des élèves.

» promenade deux fois par semaine ; que toutes leurs récréations ont  
» lieu en plein air, et jamais dans des salles fermées, et qu'ils peuvent  
» toujours, dans les plus mauvais tems, conserver les pieds secs.  
» Nous regardons aussi comme un principe fondamental d'éduca-  
» tion, tant pour le bien-être physique que pour la satisfaction morale  
» des élèves, de leur procurer toutes les distractions qui sont compa-  
» tibles avec leurs études et avec les bonnes mœurs. C'est dans ce  
» but que nous avons établi quand nous l'avons pu, une *musique*  
» *militaire* qui jette parmi eux plus de mouvement et de vie. Les dis-  
» tractions extraordinaires, les grandes promenades, et les amuse-  
» mens de ce genre qui sont accordés à nos élèves de tems en tems,  
» sont également destinés, dans notre intention, à satisfaire à ce  
» besoin de mouvement, de distraction, d'activité qui est si impérieux  
» dans le premier âge de la vie.  
» Aussi avons-nous toujours eu à nous féliciter de l'excellente santé  
» de nos élèves, jusqu'aux malheureux événemens qui viennent d'in-  
» terrompre d'une manière si funeste notre prospérité et la joie des  
» familles. Puissent les mesures que nous avons déjà prises, et celles  
» qui nous ont été suggérées par vos excellens conseils, prévenir le  
» retour d'un si redoutable fléau ! »

Après avoir constaté toutes les conditions particulières de l'établisse-  
ment de Saint-Vincent, j'ai dû, monsieur le Préfet, rechercher quel  
était l'état sanitaire de la contrée au moment où éclata cette funeste  
maladie.

D'après le témoignage des médecins de Senlis, il paraîtrait que cette  
ville aurait été, pendant 25 ans, préservée d'une affection qui a porté  
la désolation dans presque toutes les contrées qui ont supporté la pré-  
sence des armées étrangères en 1814 et 1815. A cette époque, Senlis,  
comme tout les pays des environs de Paris, souffrit une épidémie  
cruelle. Mais tandis qu'elle s'est fréquemment renouvelée dans la plu-  
part des autres lieux, Senlis a joui, sous ce rapport, d'une espèce  
d'immunité ; tous proclament en effet le bon état sanitaire habituel de  
la ville, et M. Voillemier, qui exerce dans le pays depuis 25 ans,  
dit n'avoir pas vu, depuis cette époque, deux cas graves de cette affec-

tion par an. Cependant, depuis quelques années, les pays environnans en ont été atteints. Les villes de Creil et de Pont-Ste-Maxence en comptaient de nombreux cas il y a deux ans. Elle fit l'année dernière de nombreuses victimes à Gouvieux; M. Tavernier, qui nous transmet ce fait, ne peut préciser le nombre des cas; c'est par lui que nous apprenons aussi qu'à la même époque 30 à 40 personnes en furent atteintes à Verneuil, parmi lesquelles huit ont succombé. M. Bellenger a dit en avoir observé 7 cas, dont un avec M. Tavernier. Ces faits parlent trop haut pour qu'il soit nécessaire d'y rien ajouter. Il paraît bien avéré que ce n'est qu'après avoir parcouru tous les environs que le fléau a sévi dans Senlis. A la fin de décembre 1840, on n'y signale pas encore un seul cas de la maladie.

C'est en janvier 1841 que quelques cas isolés se montrent dans la ville: d'abord dans les quartiers les plus peuplés, en même tems que dans les communes environnantes, Saint-Nicolas-d'Acy, Courteuil, Mont-Lévêque, Montgrésin, Puiseux, Villers-Saint-Paul.

Voici pour la marche de cette affection hors de la ville, depuis janvier jusqu'en juillet, les renseignemens qui m'ont été fournis :

M. Tavernier dit en avoir observé un très-grand nombre. Suivant ce docteur, le nombre des décès aurait été plus élevé au-dehors qu'en ville; il y en a eu, à sa connaissance, deux à Saint-Nicolas-d'Acy;

Un à Courteuil;

Un à Mont-Lévêque;

Deux à Montgrésin, hameau d'Ory-la-Ville;

Un à Puiseux-les-Louvres, arrondissement de Pontoise;

Un à Villers-Saint-Paul, près Liancourt;

Et comme si aucun trait ne devait manquer au cachet épidémique de cette affection, la scarlatine qui régnait en février, mars, avril à Mont-Lévêque, se compliquait chez plusieurs sujets de fièvre typhoïde. Dans les mois de juin et juillet la rougeole règne dans la commune de Pontarmé, deux malades offrent également des symptômes de l'affection régnante. Il est en effet généralement reconnu que pendant le cours d'une constitution épidémique, toutes les maladies sporadiques et contagieuses en empruntent le caractère. Il y a deux mois, deux personnes

sont mortes à Louvres, dans la même maison, de la fièvre typhoïde. Ce fait est annoncé par M. Vallois, docteur en médecine à Marly-la-Ville. Deux communes fort éloignées de Louvres, Saint-Sauveur et Saintines, en ont également présenté des cas nombreux.

M. le docteur Leclercq, depuis le 16 mars jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, a été appelé pour douze cas qui tous se sont terminés heureusement. Le premier malade atteint au mois de mars, était de Saint-Nicolas-d'Acy. Deux autres appartenaient à la commune d'Aumont, et sept à la ville de Senlis. Sur ces onze personnes, six ont éprouvé les premiers symptômes de la fièvre en mai, et cinq en juin. Nous devons faire remarquer que c'est à l'époque où la maladie paraissait sévir moins fortement sur les quartiers d'abord les plus maltraités, ceux de la Montagne-Saint-Agnan et de la Poterne, qu'elle s'est déclarée dans l'institution de Saint-Vincent, sur laquelle elle a paru plus tard vouloir se concentrer. L'épidémie qui avait apparu, dans Senlis, dès le mois de janvier, avait acquis tout son développement dans les mois de mars, avril et mai. C'est en effet dans ces mois que se sont montrés les cas les plus nombreux. D'après MM. Voillemier, Leclercq et Tavernier, nous en comptons seize en avril dans la Montagne-Saint-Agnan : en mai, le mal s'étendait à plusieurs autres quartiers de la ville, et plus particulièrement à la Poterne, quartier non moins peuplé. Cinq personnes de la même famille en furent successivement atteintes, puis dans une autre famille la mère qui succomba et la jeune fille qui guérit. A l'hôpital Saint-Lazare, M. Voillemier eut à soigner sept personnes : deux de la maison, un vieillard et une jeune fille, et cinq autres jeunes filles de la ville qui furent aussi transportées à l'hôpital Saint-Lazare. Le plus grand nombre des malades ont été des enfans ou des jeunes filles, ce qui peut rendre compte jusqu'à un certain point du petit nombre des décès. On sait en effet que la fièvre typhoïde, lorsqu'elle est sporadique, est toujours moins grave dans la première jeunesse qu'à toute autre époque de la vie.

Nous ne savons pas si, pendant le cours de la fièvre régnante, les maladies sporadiques ont été moins nombreuses, comme on l'observe le plus souvent dans les épidémies ; peut-être trouverait-on là la raison

du peu d'élévation du chiffre de la mortalité dans la ville de Senlis. C'est vers le 20 juin que le premier élève de Saint-Vincent s'alita, après huit ou dix jours de malaise; le 17 juillet, il succomba. Du 20 juin au 17 juillet, deux autres élèves furent atteints très-gravement et soignés dans la même infirmerie. Du 13 au 14 juillet, deux ou trois malades nouveaux furent immédiatement conduits à leurs parens. Enfin, vers le 17 juillet, jour où succomba la première victime, le nombre des indispositions devint assez nombreux pour faire reconnaître le caractère d'une épidémie; et le 19 tous les élèves furent renvoyés. C'est au sein de leur famille qu'ils tombèrent malades en aussi grand nombre. Il y avait 145 à 150 personnes dans l'établissement; 35 environ ont été très-gravement malades, 11 ont succombé: 9 élèves et 2 maîtres.

Quelle a donc été la cause du surcroît de gravité que cette affection a présenté dans l'institution de Saint-Vincent? Le plus souvent nous ne connaissons les épidémies que par leurs effets; leur cause nous échappe; les bizarreries qu'elles offrent dans les différentes phases de leur existence, relativement à leur marche, à leurs modes de terminaison, sont depuis long-tems signalées; mais il nous est impossible de les prévoir et de les expliquer. On les voit, à la même époque et dans la même localité, se montrer et être bénignes dans un quartier et très-meurtrières dans un autre qui, en apparence, offrait les mêmes conditions; atteindre plus particulièrement tel ou tel âge; telle ou telle classe de la société; sans qu'on puisse assigner les causes de ces différences. Dans d'autres circonstances, le caractère qu'elles présentent à leur début n'est plus le même que celui qu'elles offrent à leur état ou à leur déclin. Ce sont le plus ordinairement les modifications de la constitution atmosphérique qui peuvent rendre raison de ces changemens dans la constitution médicale. Il eût été intéressant de constater par l'observation les rapports qu'ont eus les différens états de la maladie avec les différens états de l'atmosphère. Peut-être l'impression faite sur de jeunes organismes par des pluies presque journalières à cette époque de l'année, n'eût-elle pas été trouvée étrangère à l'intensité qu'a prise la maladie dans l'institution de Saint-Vincent.

L'institution, située à l'enceinte de la ville, presque isolée des habita-

tions, ventilée de tous les côtés, suffisamment éloignée de la rivière, sur un sol qui en est exhaussé de plus de six mètres, qui ne conserve pas d'humidité, me paraît réunir les conditions les plus favorables pour échapper à toutes les causes d'insalubrité.

Nul doute que les effluves marécageuses, lorsqu'elles sont portées par les vents sur les habitations, ne produisent sur la santé de l'homme des effets délétères; mais je ne puis assimiler à des marais les terrains qui avoisinent Saint-Vincent. Ici pas d'eau stagnante, pas de vase qui, échauffée par le soleil, répande dans l'atmosphère des miasmes capables d'y porter la dépopulation et la mort. La tourbière est située à quelque distance de Saint-Vincent; elle n'a pas une grande étendue; les eaux, en s'infiltrant à travers les terrains, arrivent à la partie supérieure des trous d'extraction qui communiquent tous ensemble, et sont rendues à la rivière par le fossé creusé à la partie inférieure. Il nous répugne plus encore à admettre que les terrains situés au sud de Saint-Vincent, le long de la rive droite de la rivière, vis-à-vis de l'établissement, puissent, en tems ordinaire, devenir le germe de fièvres de dangereuse espèce. Ce qui le prouve, c'est l'attestation du médecin de l'institution qui, depuis cinq ans, n'a qu'à se louer de la bonne santé des élèves. On pourrait penser que les émanations des terrains en culture, qui ont été inondés l'hiver dernier, ont pu nuire à la salubrité de l'air; mais ces inondations n'ont pas laissé de limon sur le sol. Où en seraient les populations de la plupart des vallées, qui, presque annuellement, ont à en supporter de semblables, à l'époque de la fonte des neiges et des grandes pluies, si cette simple imprégnation du sol par les eaux devait être la cause du développement de la fièvre typhoïde dans les lieux plus ou moins éloignés?

Les lavoirs de laines, situés en aval de la rivière, ne portent pas leur odeur dans les maisons voisines. Mis dans la troisième classe des établissemens régis par l'ordonnance du 31 mai 1833, ils n'ont pas été considérés par le législateur comme devant être écartés des habitations.

Quant à l'établissement considéré en lui-même : constructions grasses, en pierres, par conséquent peu propres à retenir les émanations avec lesquelles elles pourraient être en contact; architecture d'une

magnificence qui se retrouve dans tous les détails, et qui rappelle la première destination de l'édifice; parfaite harmonie entre l'élévation, l'étendue et le nombre des pièces et les dimensions des fenêtres, généralement bien distribuées; fournissant facilement accès à l'air extérieur, et favorisant le renouvellement de l'air intérieur; emploi judicieux fait de chacune de ces pièces; destination des étages les plus élevés à l'étude, aux classes et aux dortoirs, dans lesquels les élèves séjournent le plus de tems. Toutes ces conditions me paraissent telles, que je ne pense pas qu'il existe dans le département une institution qui puisse être comparée à celle-ci, pour les avantages qu'elle présente sous le rapport de la salubrité.

J'ai déjà fait observer, il est vrai, qu'une partie de la galerie couverte est humide; mais comme les élèves n'y prennent leurs récréations qu'en tems de pluie et de neige, je n'y vois pas grand inconvénient.

J'exprime de nouveau le regret que l'on ait réuni tous les élèves dans un même local relativement trop étroit pour les études. C'est à juste titre que l'on a considéré de tout tems l'encombrement des hommes, même en santé, comme une des causes spéciales des fièvres graves, dont l'apparition a dû, dans les cas présens, être encore favorisée par l'âge des sujets, qui est celui sur lequel la maladie a paru sévir le plus particulièrement à Senlis, et enfin par l'espèce d'acclimatement auquel ont dû être nécessairement soumis les jeunes gens qui étaient depuis peu de tems dans l'institution. Ces sujets, abandonnant pour la plupart la campagne où ils ont été élevés pour venir habiter la ville, s'y trouvent dans des conditions toutes différentes d'air, d'habitudes, d'occupations; on a remarqué que les modifications apportées dans l'organisme par ces conditions nouvelles, et qui peuvent chez un très-grand nombre d'individus ne donner lieu à aucune espèce d'affection grave, ne se manifestent chez les autres qu'après six mois, ou même un an de séjour des villes.

De ce qui précède, il résulte, Monsieur le Préfet :

1.° Que l'épidémie n'a pas commencé dans l'institution de Saint-Vincent;

2.° Que l'intensité avec laquelle elle a sévi sur cette institution n'est pas due à l'insalubrité du local;

3.° Qu'il serait difficile d'assigner au juste quelles ont été les causes de l'épidémie dans cet établissement; cependant je crois que l'âge des sujets, leur réunion fréquente dans une même salle d'étude (1), (trop peu vaste), le changement des habitudes de la plupart d'entre eux, n'ont pas été sans influence sur sa manifestation.

Beauvais, le 16 septembre 1841.

COLSON,

*Médecin en chef des Hospices de Beauvais, Chevalier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur.*

---

(1) M. le Directeur de l'institution m'a fait observer que la plupart des maisons d'éducation ont des salles d'étude comparativement moins grandes que celle de Senlis; que les classes des collèges, dans lesquelles les élèves restent enfermés presque aussi longtemps que dans l'étude, sont beaucoup plus restreintes encore; et qu'enfin les salles d'écoles primaires, même celles qui sont construites d'après les dimensions et les plans fournis par l'autorité, sont loin d'offrir 7 mètres cubes d'air à chaque enfant. Mais tout en accueillant cette observation, en tant qu'elle justifie les chefs de la maison de Senlis, je persiste à croire qu'on ne saurait apporter trop d'attention à l'étendue et à l'aération des salles où les jeunes gens sont réunis pendant plusieurs heures, et que là est la cause principale qui rend les établissemens d'éducation si accessibles aux influences épidémiques.